



Mari infidèle et refuse de participer aux frais du ménage

Par **rekik**, le **02/07/2010** à **03:01**

Bonjour,

je suis mariée en tunisie et je vis en france depuis 2000 et j'ai 3 enfants. mon mari n'a jamais participer aux frais du ménage :

loyer, factures edf, bouffe, frais relatifs aux enfants, il m'a en plus été infidèle (mails trouvés entre lui et des filles parlant d'un mois passé ensemble en tunisie dans la maison conjugale, d'amour,...)

il m'abandonne avec les enfants à chaque fois que je refuse de payer qq pour lui ou que je demande mes droits et le droit des enfants(aux dépenses) il peut aller jusqu'a me battre pour récupérer cet argent à chaque fois que je n'ai pas les moyens de le faire.

je souhaite savoir combien me coute le divorce avec cet homme? qu'est ce que la justice peut juger? est ce qu'il peut encourir la prison ? combien dure la procédure ?

sachant que ses employeurs déclare juste la moitié de son salaire, est -il possible que cela se reflète sur la pension alimentaire?

merci de me répondre